Nos partenaires de l'économie sociale en Charente

MAIF Bât. B Saint-Martial BP 1152 16004 Angoulême Cedex Tél.: 05 45 37 14 00



OCCE 8 Rue Romain Rolland 16800 Soyaux 05 45 95 95 75



MAE

Résidence de l'Epi d'Or 60 Bld René Chabasse CS 92319 16023 Angoulême Cedex Tél.: 02 32 83 60 16



AUTONOME DE SOLIDARITÉ 60 Bd René Chabasse 16000 Angoulême Tél.: 05 45 95 36 00



CASDEN 12 Bd W. Churchill 16000 Angoulême Tél.: 05 86 66 16 16



ADOSEN Prévention Santé mgen 3 rue de la Croix Lanauve 16022 Angoulême Cedex



mgen*

Sommaire

• Plan d'accès et horaires	2
• Edito	3
• Elus et collaborateurs	J-5
• Réseaux de soins conventionnés 6	5/7
• Service "avantages adhérents" 8	3/9
Optique - Audioprothèse	10
Conventionnements dentaires	11
• Réseau P.A.S.: espace d'accueil et d'écoute	12
• Départ à l'étranger	13
Action sociale et solidarité mgen 14-	1!
Votre situation a changé	16
• Bilan de santé	17

Plan d'accès au Centre de Services mgen Charente

> Bienvenue à la mgen Charente La mgen à votre service



mgen Angoulême

3 rue de la Croix Lanauve 16022 ANGOULEME Cedex

Accueil ouvert
Hors vacances scolaires
du lundi au vendredi:
9h à 17h30
sauf le mardi: 9h45 à 17h30
Pendant les vacances scolaires
du lundi au vendredi:
9h à 12h30 & 13h30 à 17h30
sauf le mardi:
9h45 à 12h30 & 13h30 à 17h30

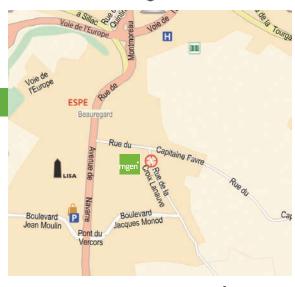
Tél.: 3676 du lundi au vendredi: de 8h à 18h30

Fax: 05 45 65 37 05 Site internet: **mgen.fr**

mgen Cognac

120 avenue Victor Hugo 16100 Cognac

Accueil ouvert Hors vacances scolaires le mercredi après-midi : de 14h00 à 17h00 au 1^{er} étage du Centre optique Mutualiste



Pour un accueil personnalisé :

- Un problème particulier
- Un dossier important

Merci de prendre rendez-vous. (Parking devant la section. Accès par le bus n°4, arrêt "Croix Lanauve" ou "Clérac").



Il inspire notre action : l'adhérent.

Prendre soin de l'adhérent et contribuer à son bien-être, voilà bien un objectif majeur et constant dans notre quête d'asseoir un modèle mutualiste que nous voulons pérenne. Avec le souci d'assurer une protection sociale globale, d'accompagner le parcours de santé, de contribuer au bien vivre, de développer les coopérations économiques à impact social, mgen œuvre à construire l'avenir en y associant toutes ses composantes : adhérents, élus, salariés.

Tous nos engagements visent à développer un modèle économique mutualiste non lucratif, solidaire et responsable. Votre avenir, notre avenir, passent par la capacité à dépasser le simple remboursement complémentaire de prestations de soins pour aller jusqu'à l'accompagnement des parcours individuels, à la prévention collective et personnalisée des risques, voire à leur anticipation.

La proximité entretenue jusqu'alors va être renforcée pour l'adhérent. Non seulement les Centres de service départementaux voient leur rôle renforcé en matière de conseil, d'accompagnement et de service, mais nous avons l'ambition d'améliorer notre lien à l'adhérent en développant la proximité digitale, les services en ligne, l'accueil téléphonique, sans occulter la communication écrite.

Vous trouverez dans les pages qui suivent la déclinaison départementale d'objectifs nationaux corrélés aux préoccupations des mutualistes : maîtrise du reste à charge, maillage du territoire pour l'accès à une santé durable au travers de soins et services efficients, gestion responsable, transparence, gouvernance démocratique.



La volonté de la mgen d'appréhender au mieux les défis qui se présentent s'appuie sur une forte dynamique de partenariats et d'alliances. Respect des interlocuteurs, responsabilisation des acteurs concourent à des avancées majeures telles le développement du conventionnement dans notre département. Mutualistes, professionnels de santé et prestataires divers, tout le monde y trouve alors son compte.

Ce livret de bienvenue, nous l'avons voulu fonctionnel. Il reste un élément de base permettant à chacun d'avoir à portée de main la déclinaison des conventions mgen en Charente. Il appréhende les secteurs d'activités pour lesquels notre mutuelle s'attache à limiter le reste à charge des adhérents. Conseils et adresses utiles le complètent. Il est également porteur de quelques innovations et adaptations que nous souhaitons fructueuses.

A votre disposition pour tous renseignements, l'équipe départementale sera heureuse de vous rencontrer.

Meilleurs sentiments mutualistes. Guy Martin, Président mgen Charente

> 2



Vos élus départementaux : Le Comité de Section mgen Charente



Odile BRIAND Conseillère pédagogique

Alain DENIVELLE

Principal de collège

retraité



Lucette BRONCY Professeur de collège retraitée

Martine DUMAS

Professeur de lycée

retraitée

Henri LALOUETTE

Professeur de lycée

Jean Rostand



Annie COULOMBEL Professeur de collège retraitée

Stéphanie FAURE

Professeur au collège

de Villebois-Lavalette

Agnes LESCANNE

Professeur des écoles

à Cognac



Jean-Marie DEMAIL Professeur de collège retraité





à Gond Pontouvre.



Professeur des écoles



Catherine LESCOUZERES Clerc de notaire





Guy MARTIN

Professeur des écoles

retraité

Président

Alain COULOMBEL

Professeur

de collège retraité

Secrétaire

Loetitia NEVEU Responsable d'équipe du centre de services mgen 16



Yves QUENTIN Professeur des écoles Directeur mgen 16



Hervé PAGNUCCO Professeur lycée collège Délégué mgen 16



Louisette TALBOT Conseillère Accueil Développement et Services



Maryline BRUNET Conseillère Accueil Développement et Services



Florence BERNON Conseillère mutualiste



Elisabeth GRZESIAK

Intendante IUFM 16

retraitée

Christine NABOS Professeur des écoles à Charmant

Marie-Claude PILON

Professeur au collège de

Ruelle/Touvre



Philippe NARDOU

Professeur au

Lycée Jean Caillaud Ruelle

Michel PLUVIAUD Professeur des écoles retraité



Olivier NEGRO

Assistant Ingénieur

à L'IUT d'Angoulême

Joëlle POUZET Professeur des écoles retraitée



Guylaine PIAUD Professeur au collège de Chalais



Yves QUENTIN Professeur des écoles Directeur maen 16



Tiffani VALENTIN Conseillère Accueil Développement et Services





Stéphane THUBERT Jean-Marc FOURNIER Adjoint technique Professeur des écoles Lycée bâtiment Angoulême retraité Trésorier Adjoint Trésorier



Vos élus départementaux : le Bureau

Jacky AUFORT

Professeur

de collège retraité

Vice-Président

Professeur au collège

de Mansle

Patricia **SOREIL-BONIFACE** Conseillère pédagogique

Direction mgen Charente



Henri GARCIA Professeur de collège retraité



Collaborateurs mgen 16: Répartition des missions

Annick PIVETEAU

Directrice d'école

retraitée

Vice-Présidente

M-Christine HIMBOURG

Adjointe administrative

retraitée

Secrétaire adjointe





Xavier SOULARD Conseiller Accueil Développement et Services



Catherine NEUVILLE

> 4 > 5



Etablissements de soins conventionnés : mgen et mgen Filia

Hospitalisation Publique

Les frais d'hébergement et la totalité des honoraires médicaux en secteur public sont pris directement en charge par la mgen.

Centres hospitaliers	Adresses	Tél.:
Angoulême	Centre Hospitalier d'Angoulême 16470 St-Michel	05 45 24 40 40
Camille Claudel Établissement public de santé mentale	Breuty 16400 La Couronne	05 45 67 59 59
Les Glamots Centre de rééducation fonctionnelle	Les Glamots 16440 Roullet	05 45 94 27 27
Cognac	Rue Montesquieu 16100 Cognac	05 45 80 15 15
Châteauneuf	Place de l'église 16120 Châteauneuf/Charente	05 45 66 21 89
Barbezieux	Route St-Bonnet 16300 Barbezieux	05 45 78 78 00
Confolens	Rue de l'Hôpital 16500 Confolens	05 45 84 40 00
La Rochefoucauld	Place du Champ de Foire 16110 La Rochefoucauld	05 45 67 54 00

Hospitalisation Privée

Pour l'établissement ci-dessous, les frais d'hébergement (chambre particulière et forfait journalier) sont directement pris en charge par la mgen (pas d'avance à faire) : 5 € à charge par jour en chambre particulière en service chirurgical ou en ambulatoire. Aucun reste à charge en maternité.



Centre Clinical Clinique Chirurgicale 2 chemin de Frégeneuil - BP 100 - 16800 Soyaux Tél.: 05 45 97 88 00

Cette clinique est gérée par la Mutualité Française Charente





Réseaux de soins conventionnés: mgen et mgen Filia en lien avec la Mutualité Française Charente





Filière EHPAD

Résidence Mutualiste « Les Jardins de la Garenne »

Rue des Jardins de la Garenne 16000 Angoulême

Tél.: 05 45 25 49 90

Dans cette résidence mutualiste, la mgen possède 8 lits attribués prioritairement aux adhérents de notre Mutuelle.



Résidence Mutualiste « Les Carreaux »

119 rue Gabriel Quement 16600 Ruelle sur Touvre

Tél.: 05 45 68 63 10



Résidence Mutualiste « La Source »

1. Rue de la Source 16340 l'Isle d'Espagnac

Tél.: 05 17 20 30 50

Dans cette résidence mutualiste, la mgen possède 13 lits attribués prioritairement aux adhérents de notre Mutuelle.



Filière DOMICILE

4 chemin de Frégeneuil - BP 14 - 16800 Soyaux Tél.: 05 45 20 51 00



Hospitalisation À Domicile (HAD)

L'Hospitalisation A Domicile est une structure de soins alternative à l'hospitalisation. Elle permet d'assurer au domicile du patient des soins médicaux et paramédicaux importants. Elle a pour finalité d'éviter ou de raccourcir une hospitalisation en établissement. Elle se fait sur demande du médecin traitant, en accord avec le médecin coordinateur du service d'HAD, si les conditions sont réunies.

Service de Soins Infirmiers À Domicile (SSIAD)

Les Services de Soins Infirmiers A Domicile ont pour mission de contribuer au soutien à domicile des personnes. Sur prescription médicale, ce service assure les soins infirmiers et d'hygiène générale et aide à l'accomplissement des actes essentiels de la vie.



Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile a pour but d'intervenir auprès de familles, de personnes âgées ou de personnes handicapées, en leur apportant une aide dans l'accomplissement des tâches et activités de la vie quotidienne. Ce service permet aux personnes de se maintenir dans leur milieu de vie habituel, de préserver leur autonomie et d'éviter la rupture de liens sociaux.

> 6 > 7 En test jusqu'à fin décembre 2015, dans douze départements, dont la Charente, mgen a lancé un service d'avantages pour ses adhérents.



Dès à présent, visitez **mgenavantage.fr** et profitez! Avec votre satisfaction ce service sera généralisé en 2016.



Plus de culture, de sorties, de voyages... moins de dépenses.

Proche de votre santé, MGEN l'est aussi de vos goûts et de vos passions. Avec les avantages MGEN, profitez en exclusivité d'un programme d'offres exceptionnelles 100% compatibles avec vos univers culturels, ludiques, sportifs... et spécialement dédiées aux adhérents MGEN*.

Spectacles, cinéma, concerts, musées, expositions, mais aussi loisirs, voyages, bien-être: au total, ce sont des milliers de réductions à utiliser toute l'année et à deux pas de chez vous sous forme de coupons de réduction, de billetterie, de cartes cadeaux...

Les avantages MGEN, c'est davantage de plaisirs, de découvertes, d'économies!

CLIQUEZ

SPORT

pour découvrir toutes les offres et réductions qui vous sont réservées en vous inscrivant sur mgenavantage.fr 2

CHOISISSEZ

les offres qui vous intéressent parmi vos univers de préférence : culture, loisirs, bien-être, vacances...

PROFITEZ!

Il ne vous reste plus qu'à profiter de votre commande en sélectionnant la façon dont vous souhaitez en bénéficier : réductions dématérialisées ou coupons à remettre dans les points de vente partenaires.

Rendez-vous sur mgenavantage.fr*

* mgenavantage.fr est un service ouvert en phase de test (jusqu'au 31/12/2015) aux adhérents rattachés aux sections MGEN des départements suivants : 10, 13, 16, 23, 31, 54, 59, 64, 69, 72, 91, 95. Ce service sera pérennisé et étendu à l'ensemble des adhérents en fonction de votre niveau de satisfaction.

MGEN, Mutuelle Générale de l'Education Nationale, immatriculée sous le numéro SIREN 775 685 399. MGEN Vie, immatriculée sous le numéro SIREN 441 922 002, MGEN Filia, immatriculée sous le numéro SIREN 440 363 588, mutuelles soumises aux dispositions du livre II du code de la Mutualité - Sises ; 3 square Max Hymans 75748 Paris Cedex 15. Document à caractère publicitaire.



Comment choisir des lunettes parfaitement adaptées à votre vue et au meilleur tarif sans négliger la qualité et le style ?

Optistya est le nom du réseau d'opticiens partenaires lancé par le groupe mgen en 2008. En passant par ce réseau, vous bénéficiez d'un reste à charge limité voire nul, de prestations complètes de qualité, de devis immédiats et lisibles avec accord en temps réel.



Depuis le 1^{er} janvie<mark>r 2013 la mgen a</mark> mis en place un r<mark>éseau d'audiopro</mark>thésistes conventionnés pour :

- > une revalorisation de la prise en charge pour l'acquisition d'une prothèse auditive,
- > l'ajustement du forfait réparation et entretien,
- > la dispense d'avance de frais sur l'achat des prothèses auditives dans la limite de la prestation fixée conventionnellement.
- En complément de la prise en charge de l'achat de prothèses auditives, les adhérents peuvent bénéficier d'une allocation d'action sociale, dont le montant est modulé en fonction de la situation familiale et financière du membre participant ou bénéficiaire.

Important:

En dehors de ces réseaux agréés, les tarifs sont libres et nos remboursements plus faibles et sans tiers-payant.

Liste des opticiens et audioprotésistes agréés

à partir de votre espace personnel sur

mgen.fr ou en appelant le 3676



Convention : Prothèses dentaires

Le protocole d'accord signé avec la CNSD (Confédération Nationale des Syndicats Dentaires) a pour but de faciliter l'accès aux soins prothétiques et orthodontiques pour nos adhérents mgen et mgen Filia.

> En Charente 90 % des chirurgiens dentistes adhèrent à cette convention.

Avec ces praticiens vous bénéficiez :

- De la délégation de paiement (la mgen règle directement sa participation au chirurgien dentiste).
- · De prestations mutualistes améliorées

Rappel: en dehors de ce réseau, les tarifs sont libres, nos remboursements plus faibles et sans tiers-payant.



Cliniques dentaires mutualistes

 Pour les soins dentaires et les traitements prothétiques, la mgen règle directement ces centres dentaires mutualistes conventionnés.

Angoulême

62 rue Saint Roch 16000 Angoulême Sur R.V.: Tél.: 05 45 38 45 16

Cognac

120 avenue Victor Hugo 16121 Cognac Sur R.V.: Tél.: 05 45 32 28 00

Confolens

Z.A. de la Croix Saint Georges 16500 Confolens Sur R.V.: Tél.: 05 45 85 47 20

Soyaux

4 Chemin de Frégeneuil, B.P. 14 16800 Soyaux Sur R.V.:

Tél.: 05 45 20 56 20

Ruelle

10 bis rue Madame Curie 16600 Ruelle sur R.V.: **Tél.:** 05 45 65 65 00





En Charente tous les chirurgiens dentistes spécialisés en orthopédie dento-faciale sont conventionnés avec la mgen et mgen Filia, ainsi que les chirurgiens dentistes omnipraticiens pratiquant cette spécialité. Cela vous permet d'accéder, d'une part, à des niveaux de remboursements améliorés, d'autre part, à un reste à charge maîtrisé.

> 10

Le réseau Prévention Aide et Suivi



Vous rencontrez des difficultés dans votre vie professionnelle ou personnelle ?

Sur rendez-vous.

vous pouvez en parler. faire le point avec un psychologue clinicien.

■ Ce service est anonyme, confidentiel et gratuit



Comment?

En appelant le numéro vert.

Il vous sera proposé un rendez-vous avec un psychologue clinicien.

Pour qui?

Pour les personnels de l'Education Nationale et de l'Université en activité.

Quand ?

Les rendez-vous avec le psychologue sont pris en général le mercredi après-midi.

Néanmoins d'autres possibilités vous sont offertes les autres jours de la semaine.

Oi) S

Pour les rendez-vous : une entrée et un bureau indépendants sont réservés à cet effet dans les locaux de la mgen à

mgen

3 Rue de La Croix Ma Campagne 16 022 Angoulême Cedex

Contacts et rendez-vous au





mgen

du lundi au vendredi de 9h00 à 20h00

Départ à l'étranger

Vous partez pour un court séjour

• Dans un pays de l'espace économique européen ou en Suisse:

Vous devez demander auprès de la mgen, un mois avant votre départ, la Carte Européenne d'Assurance Maladie.

Cette carte vous permet d'attester de vos droits et de bénéficier de la prise en charge des soins qui vous sont dispensés pendant votre séjour.



Cette carte, valable deux ans, est individuelle et nominative, y compris pour les enfants de moins de 16 ans. Renseignez-vous sur votre espace personnel : mgen.fr

• Dans un pays hors d'Europe :

Vous devrez régler les frais médicaux sur place. Il est indispensable de conserver les factures et justificatifs de paiement pour nous les faire parvenir à votre retour. Votre demande de remboursement devra impérativement être accompagnée du formulaire « soins reçus à l'étranger – S3125 » que vous pouvez vous procurer auprès de la mgen, ou télécharger sur le site www.mgen.fr dans l'espace adhérent.

Dans les deux cas, seuls les soins inopinés peuvent donner lieu à prise en charge sur la base du tarif de remboursement de la sécurité sociale.

Vous partez pour un long séjour

(étude, activité professionnelle, retraite, disponibilité, ...).

Quelle que soit votre future situation, la Section Extra Métropolitaine vous apporte aide, conseil et orientation pour assurer la continuité de votre couverture sociale.

Accueil:

28 place de l'Éperon (7^e étage) 72 000 Le Mans Du lundi au vendredi 9h00-17h00 (sauf le jeudi, 10h00-17h00)

Adresse postale:

Section Extra Métropolitaine 88 rue Albert Einstein 72047 LE MANS CEDEX Tél.: 02 49 79 00 05

Email:bienvenue@mgen.fr



Coordonnées des assistantes sociales des personnels

Pour les personnels relevant du ministère de l'Éducation Nationale :

> Madame Maïté PAITREAULT : Tél.: 05 45 95 50 13

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Charente Champ de Mars, Bât B - 16 023 Angoulême Cedex.

Pour les personnels relevant de la Fonction Publique Territoriale ayant pour employeur le Conseil Général :

- Madame Stéphanie GAUTHIER: Tél.: 05 16 09 68 69 sqauthier@lacharente.fr
- Madame Sophie HUSSENET: Tél.: 05 16 09 73 07 shussenet@lacharente.fr

31 bd Emile Roux 16 917 ANGOULEME Cedex

Pour les personnels ayant pour employeur le Conseil Régional :

> un numéro unique (du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00) : Tél.: 02 51 36 18 06 une adresse mail unique : as.region@focsie.fr

Permanences au Lycée Charles Coulomb (un jour par mois), Allée Joachim de Bellay - BP 1369 16010 Angoulême

Pour les personnels relevant de l'Université de Poitiers :

Pauline LEYSSENE vous reçoit sur rendez-vous

 Secrétariat SIUMMPS - Médecine préventive Tél.: 05 49 45 33 54
 Mail: pauline.leyssene@univ-poitiers.fr



Dispositif solidarité mgen

L'avance spéciale

• Bénéficiaires :

l'avance spéciale concerne le membre participant, à l'occasion de difficultés matérielles le concernant lui-même ou l'un de ses bénéficiaires mutualistes mgen (conjoints, enfants).

Conditions d'attribution :

elle est destinée à pallier un retard d'origine administrative dans le paiement d'une somme due à un mutualiste, qui le place dans une situation financière délicate.

• Nature de la prestation :

prêt financier à très court terme remboursable en une seule fois, personnalisé, sans intérêt et sans frais. Ce prêt est plafonné à 3000 € et doit être remboursé dans un délai de 4 mois.

Le prêt social

• Bénéficiaires :

il peut être accordé aux adhérents confrontés à un problème financier important, mais passager, dû à un événement grave et/ou imprévisible.

• Nature de la prestation :

Il s'agit d'un prêt financier sans intérêt de 2000 € au plus.

L'aide exceptionnelle

• Bénéficiaires :

l'aide exceptionnelle peut être accordée à un adhérent se trouvant dans une situation imprévisible et l'entraînant dans des difficultés financières. Cette aide exceptionnelle (plafonnée à 1000 €) est attribuée par la commission départementale de solidarité mgen.

Le prêt service mgen - CASDEN

· Bénéficiaires:

le prêt service peut être accordé aux membres participants pour des besoins de deuxième urgence, d'origine essentiellement sanitaire, familiale ou sociale, le concernant lui-même ou l'un de ses bénéficiaires mutualistes mgen (conjoints, enfants). Par exemple, il peut être accordé pour des dépenses liées à la scolarité, à des prothèses dentaires non prises ou partiellement prises en charge.

Nature de la prestation :

il s'agit d'un prêt à taux bonifié pour lequel la mgen prend à sa charge 2,2 points du taux d'intérêt en vigueur à la CASDEN. Son montant peut varier de 1500 ۈ 7500 €par membre participant.

Remboursement:

sans frais de dossier ni d'assurance, le prêt service est remboursable, directement auprès de la CASDEN par mensualités sur une durée de 12 à 60 mois. Il n'est accordé qu'une seule fois.

Le prêt installation à 0 % mgen - CASDEN

Bénéficiaires :

le prêt installation mgen peut être accordé à tout membre participant mgen, de moins de 36 ans à la date de l'offre de prêt.

Conditions d'attribution :

le mutualiste ne pourra bénéficier que d'un seul prêt installation mgen.

Le prêt installation mgen permet aux adhérents de pouvoir financer leurs projets d'installation dans un logement : versement du dépôt de garantie, règlement des frais d'agence mais aussi financement des travaux ou achat d'électroménager...

Pour bénéficier de ce prêt, le mutualiste doit être sociétaire CASDEN. Si tel n'est pas le cas, il doit souscrire deux parts sociales auprès de cet organisme bancaire (8,50 € chacune).

• Nature de la prestation :

il s'agit d'un prêt dont le taux d'intérêt est pris en charge par la mgen et la CASDEN, donc à un taux de 0 % pour l'adhérent, sans frais de dossier.

Le coût de l'assurance (CNP Assurance) est pris en charge par la mgen.

Le montant emprunté est fixé au choix de l'adhérent entre 1000 € et 3000 €.

Le mutualiste choisit également ses modalités de remboursement : entre 12 et 36 mois.

Votre situation a changé

Pensez à nous signaler

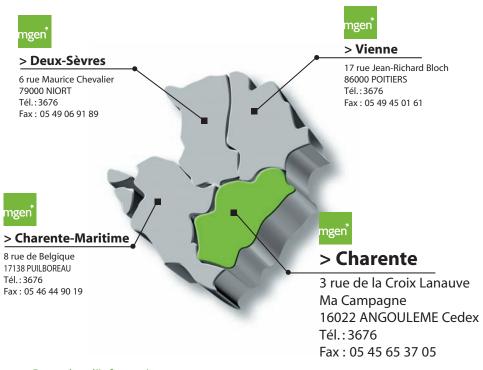
- > Vous déménagez et changez d'adresse
- > Vous venez d'être muté sur un poste dans un établissement charentais
- > Votre domiciliation bancaire change
- > Naissances, décès, mariage, séparation la composition de votre famille est modifiée
- > Vous êtes en arrêt de travail pour maladie
- > Vous faites valoir vos droits à la retraite, .../...

Les transferts d'informations administratives vers votre centre de services mgen ne sont pas tous automatiques.

CONTACTEZ-NOUS au : **3676** ou sur le site : **mgen.fr** ou en nous adressant **par courrier** la copie de vos justificatifs



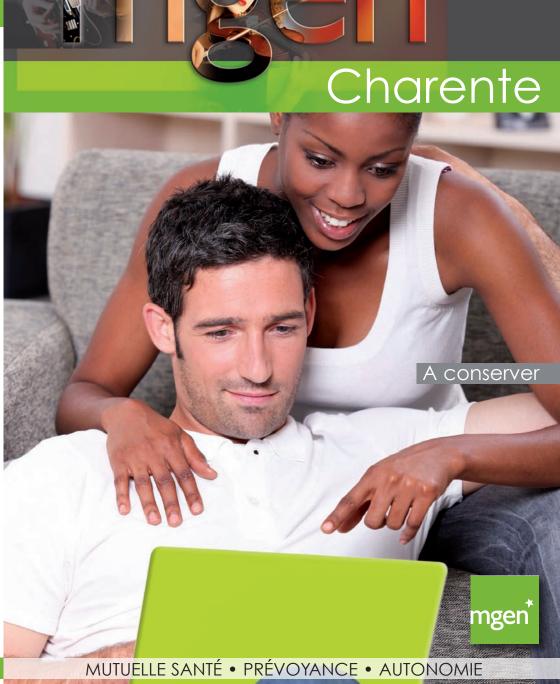
La Mgen en Poitou-Charentes



- > Pour plus d'informations, venez nous rendre visite dans l'un de nos 101 centres départementaux.
- > sur notre site Internet : www.mgen.fr









www.mgen.fr

- > Toute la mgen
- > Les informations Sécu

L'espace personnel

Avec de nombreuses fonctionnalités:

- Suivi des remboursements
- Suivi personnalisé des prestations et services en matière d'habitat
- Recherches de professionnels
- Changement de domiciliation bancaire

 Téléchargement d'imprimés...















Autre site à votre service :

www.poitoucharentes.mutualite.fr

(code Mutuelle mgen pour Priorité Santé Mutualiste : 5091)



faites le point gratuitement

Ce bilan de prévention vous concerne ainsi que votre famille (enfants à partir de 5 ans). Il se déroule au Centre d'Examens de Santé à Angoulême.

Comment se déroule l'examen?

Des examens personnalisés

Ils sont réalisés en fonction de votre âge, de votre sexe, de vos facteurs de risques familiaux et/ou professionnels.

Ainsi. selon votre situation personnelle, un ou plusieurs de ces examens peuvent être effectués par un professionnel de santé :

- prise de sang à jeun
- test HIV et autres sérologies (hépatites, rubéole...)
- analyse d'urine
- · contrôle de la vue et de l'audition
- examen bucco-dentaire
- exploration respiratoire
- mesure du poids et de la taille
- · mesure de la tension artérielle
- électrocardiogramme
- frottis gynécologique si besoin après entretien avec le médecin.

Une consultation médicale comprenant:

- un examen physique,
- une information sur les facteurs de risques liés à votre hérédité, votre mode de vie, votre environnement...
- · une analyse des résultats des examens effectués, la recherche d'une maladie débutante.
- des conseils adaptés à votre état de santé.

Votre dossier médical

Il comprend l'ensemble de vos résultats et les conseils du médecin du Centre.

Il est envoyé à votre domicile, sauf les résultats du HIV, remis personnellement par un médecin du Centre.

Tous les renseignements contenus dans nos fichiers sont confidentiels. Le secret médical est assuré de façon absolue.

Vous et votre famille (conjoint et enfants à partir de 5 ans)

Prenez rendez-vous au Centre d'Examens de Santé

5 rue la Croix lanauve - cs 42403 - 16024 Angoulême Cedex du lundi au vendredi de 8h à 16h

Tél.: 05 45 61 68 75 du lundi au vendredi de 10h à 16h

Site internet permettant les inscriptions : www.bilandesante16.fr Mail: bilan sante@cpam-angouleme.cnamts.fr www.ameli.fr

